

Fiche Descriptive des Emplois

Infirmier santé au travail

Métier :	Ressources Humaines	Exemples non exhaustifs de postes associés	Infirmier(e) santé au travail
Famille d'emploi :	Médical et Social		
Code emploi :	PM02		
Groupe(s) et classe(s) :	Niv 1 : E9 Niv 2 : E10 Niv 3 : F11		

Description de l'emploi	
Nature et périmètre des responsabilités exercées	L'infirmier de santé au travail assure ses missions propres et les missions de prévention et de santé au travail, déléguées par le médecin du travail dans le cadre de protocoles, auprès des travailleurs de son périmètre, sous l'autorité du médecin du travail.
Activités significatives	<p>Dans le respect des exigences réglementaires, de la déontologie médicale et des standards de santé, d'hygiène, de sécurité et de qualité de vie au travail, l'infirmier(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organise le planning des visites en santé au travail avec le(s) médecin(s) du travail dans le cadre du suivi individuel du salarié de son périmètre. - Participe au suivi individuel des salariés en réalisant des visites d'information et de Prévention (VIP) dans le respect de protocoles établis par le médecin du travail, et s'inscrit dans un travail pluridisciplinaire de prévention de la désinsertion professionnelle. - Réalise et/ou programme les examens complémentaires prescrits par le médecin du travail (information, alerte au médecin du travail) et assure un suivi des retours de ces examens complémentaires. - Assiste le médecin du travail et l'équipe pluridisciplinaire dans des actions en milieu de travail (actions de sensibilisation et de formation à la santé au travail, de promotion et de prévention en santé, évaluation des risques professionnelles pour la santé, études de poste, participation à certaines réunions par délégation du médecin du travail, ...) selon l'expérience et les connaissances requises. - Assure les soins infirmiers et les soins d'urgence en cas de problème de santé lié ou non au travail dans le respect des protocoles médicaux et assure la remontée d'information au médecin du travail et en assure un suivi. - Organise et participe à des campagnes de vaccination et des actions de prévention en santé publique en lien avec le plan d'activité du service (voyageurs, campagne Grippe ou Covid, ...).

Fiche Descriptive des Emplois

	<ul style="list-style-type: none"> - Participe à la bonne gestion administrative, à l'enregistrement des données de suivi de santé au travail (examens complémentaire, soins, vaccinations, surveillance médicale, habilitations, ...) et à l'archivage des dossiers médicaux en santé au travail informatisés. - Participe à la transition numérique des dossiers papier. - Assure la gestion matérielle de l'infirmierie (commandes de matériel médical/paramédical, tenue de la pharmacie et des réapprovisionnements, suivi du traitement des déchets). - Participe au recueil, au suivi des indicateurs de santé et à la mise à disposition des données de santé quantitatives et qualitatives de son périmètre, nécessaires au pilotage de l'activité de l'équipe du SPST (rapport annuel d'activité, indicateurs de suivi QVT/RPS, ...).
<p>Autonomie et latitude d'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Est force de proposition sur les actions de sensibilisation et d'information collectives à mettre en place sur son périmètre. - Est autonome dans la gestion administrative et matérielle de l'infirmierie. - Intervient en toute indépendance déontologique sous la responsabilité du médecin du travail.
<p>Principales Relations de travail</p>	<p>Relations de travail internes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informe et rend compte au médecin du travail des données récoltées sur l'état de santé des salariés, leur sécurité et leurs conditions de travail. - S'inscrit dans un travail pluridisciplinaire de prévention des risques professionnels et de la désinsertion professionnelle en lien avec les acteurs de prévention du site de rattachement (Assistants sociaux, Ressources Humaines, Managers, Facilitateurs, équipes en charge de l'Hygiène, la Sécurité et l'Environnement (HSE), ...) sous délégation du médecin du travail. - Participe à la gestion des secours à victime en lien avec le département en charge de la protection et sécurité des salariés selon les protocoles établis. <p>Relations de travail externes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Professionnels de santé et Services de secours externes, partenaires externes de prévention (CARSAT, ARS, Agefiph, ...). - Echange de pratiques professionnelles avec ses pairs (au sein de l'entreprise et en dehors).
<p>Compétences requises à la tenue de l'emploi</p>	<p>Compétences générales / métier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'Infirmier d'Etat - Formation spécifique en santé au travail - Expérience professionnelle ou stage en urgences <p>Compétences complémentaires éventuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formateur Sauveteur-Secouriste du Travail (SST) - Formateur acteur PRAP - Correspondant Handicap

Fiche Descriptive des Emplois

	<ul style="list-style-type: none"> - Correspondant Ergonomie - Formation à la Médecine des voyages - Santé des Voyageurs - Formation en Addictologie <p>Compétences relationnelles et savoir-être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rigueur et organisation - Capacité d'écoute - Discrétion - Sens du relationnel - Adaptabilité - Réactivité et prise d'initiatives
--	---

Niveau 2	
Activités additionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Anime une équipe d'infirmiers en santé au travail. - Coordonne l'harmonisation des pratiques au sein de son périmètre. - Assure le recueil, le suivi des indicateurs de santé et à la mise à disposition des données de santé quantitatives et qualitatives de son périmètre, nécessaires au pilotage de l'activité.
Compétences requises à la tenue de l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à fédérer. - Capacité d'analyse et de synthèse.

Niveau 3	
Activités additionnelles	<p>Encadre hiérarchiquement une équipe d'infirmiers en santé au travail sur un périmètre multisite ;</p> <p>Participe au recrutement des infirmiers santé au travail de son périmètre.</p>
Autonomie et latitude d'action	<p>Propose et organise, en lien avec le(s) médecin(s) du travail, des axes d'amélioration continue sur le périmètre concerné.</p>
Compétences requises à la tenue de l'emploi	<p>Compétences managériales.</p>